

COMPTE RENDU

Gex, le 21 juin 2024

Réunion publique pour les secteurs hauts (Rogeland, Perdtemps, Creux-du-loup, La Faucille)



Mercredi 12 juin 2024, à 20h00

📍 Salle du souvenir, Gex 01170

Projection du diaporama

Retour en images, commenté par M. le Maire, sur les aménagements importants réalisés/en cours/futurs, dans la Ville ainsi que dans les secteurs concernés. Le support de présentation est disponible sur www.gex.fr/reunions-publiques/

Séance de questions/réponses

Questions soulevées par les habitant(e)s ainsi que la réponse apportée. *Cette liste est une synthèse produite par l'administration communale, pas une transcription exhaustive des échanges.*

A quand la mise en place d'un nouvel arrêt LUGE dans le secteur de Rogeland ?

Réponse : L'arrêt existe déjà. En revanche, il était question d'installer un abribus, ceci va être étudié.

Témoignage sur la dangerosité de la route en haut du Creux du Loup : augmentation du trafic, automobilistes ne respectant pas l'interdiction de tourner à gauche en descendant la route de la Faucille... Demande d'aménagements de voirie supplémentaires.

Réponse : La commune fait déjà beaucoup en aménagements de voirie et ne peut pas multiplier les ralentisseurs, sans parler des nouvelles normes qui les rendent moins efficaces. La Police Municipale intervient ponctuellement et verbalise. Pas de passage de la rue en sens interdit en raison de la contrainte apportée aux riverains. La commune a la volonté d'utiliser les nouvelles technologies pour développer, par ex., la vidéoverbalisation.

A quand la fibre optique à Rogeland ?

Réponse : le déploiement de la fibre est assuré par le SIEA (et non par la Ville), avec des difficultés liées aux prestataires plus ou moins sérieux. Invitation des habitants à se rendre sur le réseau « Li@ain », tout en informant la mairie pour le suivi. Il faut un nombre suffisant de demandeurs pour décider le SIEA à entreprendre les travaux de raccordement.

Dans le projet de sécurisation des rues du centre ancien, est-il prévu de piétonniser la rue du Commerce ?

Réponse : la présentation du projet a été faite en réunion publique auprès des habitants il y a 3 mois. Le projet porte sur des aménagements visant à dissuader le trafic de transit. La piétonnisation de la rue du Commerce n'est pas à l'ordre du jour car le commerce de proximité y est encore trop fragile pour l'envisager. Les travaux de voirie se feront après le chantier sur les réseaux humides de la Régie des Eaux.

Quelles sont les avancées du projet de lycée public ?

Réponse : le projet a pris environ 3 ans de retard, à cause notamment de la pandémie. L'équipe de maîtrise d'œuvre et le projet architectural ont été retenus par la Région mais il est trop tôt pour communiquer dessus auprès de la population. Les évaluations environnementales sont en cours ainsi que l'étude du maillage des voies de circulation. Ouverture prévisionnelle partielle pour la rentrée 2027. Rappel des filières qui y seront dispensées (général, technologie, professionnelle).

La rue des Faneurs n'apparaît pas dans certains systèmes de géolocalisation. Craintes vis-à-vis des services de secours.

Réponse : progressivement, les nouvelles adresses sont référencées, c'est d'ailleurs largement le cas pour la rue des Faneurs. Pas d'inquiétude pour les interventions du SDIS qui dès le départ s'est fait communiquer les nouvelles données d'adressage.

Problème des haies non taillées.

Réponse : la mairie ne peut pas intervenir directement mais elle adresse des courriers de mise en demeure aux riverains concernés.

Secteur de Florimont : pas d'arrêt LUGE ni de plateforme de tri sélectif.

Réponse : il est rappelé la difficulté de desservir l'habitat diffus en transports publics, compte tenu de diverses contraintes (coûts énormes, fréquentation parfois faible, sécurisation de l'arrêt pour les enfants...). Il est également rappelé que la compétence transports ne relève pas des communes, en principe, mais de l'Agglomération. Concernant le tri, la mairie va contacter l'Agglo pour étudier l'installation d'un Point d'Apport Volontaire dans les hauts de Gex.

Insécurité routière aux Maladières, une riveraine s'est vu refuser la pose d'un miroir. A qui peut-elle s'adresser ?

Réponse : le CD01 gère les routes départementales et ne peut pas répondre à toutes les demandes d'aménagement car il y a beaucoup de sorties privées sur un axe routier structurant. À savoir que de nos jours il ne serait plus possible d'aller construire dans ces secteurs. La Ville va quand même étudier la possibilité d'installer davantage de limitations et panneaux « 70 » en zone habitée.

Est-il possible d'installer un nouveau pare-ballon au stade de Perdtemps ? Les arbres ne retiennent pas toujours les ballons qui se retrouvent ensuite sur l'avenue.

Réponse : la mairie va instruire la demande.

Rodéos sauvages sur la route de La Faucille : est-il possible d'alerter immédiatement la gendarmerie ou la PM ?

Réponse : oui pour la gendarmerie, non pour la PM qui n'est pas habilitée pour ces interventions spéciales.

Incivilités liées au dépôt sauvage des déchets.

Réponse : actions de fond à mener et de manière récurrente, compte tenu du fort turn-over de la population. L'Agglo travaille à « industrialiser » la lutte contre les habitants sans badge ou qui les utilisent anormalement peu. Pour les encombrants, c'est plus compliqué. La Ville est en train d'acquérir des caméras nomades avec verbalisation. Il ressort des enquêtes diligentées que la majorité des dépôts au sein des copropriétés émanent de leurs habitants eux-mêmes.

Y'aura-t-il un projet d'hôpital dans le Pays de Gex ?

Réponse : c'est très improbable s'agissant d'un hôpital public en raison du seuil de création généralement appliqué de 250'000 à 350'000 patients. Dans le secteur transfrontalier, les difficultés d'embauche et de fidélisation des personnels soignants

sont un frein supplémentaire. Il y a néanmoins un projet de clinique privée à Ferney-Voltaire.

Fin des échanges vers 22h00 et verre de l'amitié.